



ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS LOCALES

2022 BEVAIX

Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 2016

Séance Ouverte à : 20h05

Comité :

Présents : M. Gilbert Uldry, Mme Ghislaine Calvarin, M. Robert Baertschi, M. Gilbert Calvarin, Mme Georgette Uldry, M. Walter Fiedler, Mme Karynn Schiavi.

Préambule :

Le président prend la parole et souhaite la bienvenue pour cette assemblée générale qui se déroule pour une première fois dans l'abbaye de Bevaix. Il la présente dans les souvenirs du Millénaire de Bevaix en 1998 et remercie Monsieur et Madame Dubois pour leur accueil.

Il lit l'ordre du jour, aucune modification n'est demandée.

1. Appel :

Présents : Accordéonistes "l'Amitié", Amicales des sapeurs-pompiers, Atelier bougies bricolages, "Chœur d'hommes "Le Vignoble", Club de Jass, Club Nautique, Confrérie des vigneron, Compagnie des Mousquetaires, Dames paysannes, Société de Développement de Bevaix, Les Baladins de l'Abbaye, Fanfare Béroche-Bevaix, F.C. Bevaix, F.C Bevaix-Amicale, Groupe de la sclérose en plaques, Groupe Scout de l'Abbaye, Groupe d'Enseignement des premiers secours, Gymnastique, Les Biviades, Mycologie, Tennis club, Paroisse du Joran, St-Nicolas" bénévoles", Uni hockey, Volley-ball.

Excusés : les samaritains.

Absents : Association de la Maison des Jeunes de Bevaix, Aviculture Cuniculture, Centre de jeunesse "La Rouvraie, L'Aristoloché, Lion's-Club.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2015:

Le PV a été envoyé par courrier, il est approuvé à l'unanimité.

3. Rapports :

A) du Président :

Le président donne lecture de son rapport pour la période d'avril 2015 à mars 2016.

Il communique les activités de l'ASLB. L'intendante, Mme Georgette Uldry s'est occupée de 25 manifestations.

Il remercie Ghislaine et Gilbert Calvarin pour leur présence à tous les lotos et pour la vente des tickets de chance. Le système des lotos est apprécié de tous et il fonctionne à merveille !

Le PV de la dernière assemblée générale a été envoyé par courrier avec les bulletins de versement pour les cotisations.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

B) de la trésorière :

Les comptes ont été vérifiés le 18 janvier 2015. La caissière donne un résumé des comptes et reste à disposition de l'assemblée.

Aucune remarque.

C) des vérificateurs :

Mme Nathalie Dubail lit son rapport et demande à l'assemblée de donner décharge à la caissière.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Nominations statutaires :

A) du président :

Le vice-président prend la parole, et demande que le président soit réélu pour une année. Approuvé par applaudissements.

B) du comité:

Le président présente le comité. Il les nomme un par un.

Il fait part de la démission de trois membres du comité : Gilbert et Ghislaine Calvarin pour 2017 et Karynn Schiavi de suite.

Le président présente la nouvelle remplaçante pour le poste de secrétaire : Madame Manuela Weber. Il demande une votation à main levée de l'assemblée pour l'accepter. OK admission acceptée par l'assemblée.

Le président explique la nouvelle organisation du comité qui se retrouvera en 2017 à 5 au lieu de 7 et demande si une société aimerait reprendre la vente des billets de chance que Gilbert et Ghislaine Calvarin ont à charge.

Ghislaine Calvarin explique leurs tâches à l'assemblée. Personne n'est enjoué et ce poste ne sera pas repourvu.

C) des vérificateurs de comptes :

1^{er} Club de Jass, 2^{ème} SODEVEB, suppléant Amicale des sapeurs-pompiers.

5. Démission-admission :

Démission : Aucune

Admission : Aucune

6. Agenda année 2017 :

Le président explique pourquoi il ne donne plus les dates de juillet à juin. C'est à cause de la fusion, nous ne savons pas vraiment où cela va nous mener alors nous avons décidé d'écourter et de faire sur l'année même.

Le président récapitule l'agenda, mentionnant certaines dates de 2016:

Le 13 août : fête du port, le 26 et 27 août : fête de la Miaou.

M. Pierre Barraud interrompt le président et annonce que les Biviades auront lieu à Bôle le 10 septembre.

Le Président reprend la parole et continue pour annoncer le marché des saveurs le 18 et 19 septembre.

M. Sylvain Meystre prend la parole et annonce la soirée de la Fanfare le 5 novembre 2016.

Il récapitule les lotos 2017:

Le Club de jass demande à changer le loto du 4 février au lieu du 1^{er} avril. La fanfare annonce aussi qu'ils ont échangé avec la sclérose, donc la Fanfare fera son loto le 18 et la Sclérose le 25.

Le 17 avril se déroulera la traditionnelle course aux œufs. La Fête du port : 12 août 2017.

Le 21 octobre loto volleyball. Le 28 octobre Les Accordéonistes. Le 4 novembre Les Dames Paysannes avec les Scouts. Le 11 novembre le Chœurs d'homme. Le 25 novembre la Fanfare. Le 9 décembre le FC Bevaix.

Il récapitule encore une fois l'année 2017.

L'agenda est établi pour la période mentionnée.

7. Fête nationale lundi 1er août 2016

La commune n'est pas encore au courant où vraiment la fête se déroulera. Elle le saura quand le nouveau Président de commune sera élu et ce sera seulement le 5 juin que cela se fera.

Le président demande s'il y a des sociétés qui aimeraient donner un coup de main, personne n'est pour l'instant intéressé.

8. 70^{ème} de l'association des sociétés Locales Bevaix:

Le Président annonce que la journée des 70ans a été complètement revue et réorganisée au vu des inscriptions médiocres qu'il y a eues. Il nomme les 4 seules sociétés inscrites à ce jour : Atelier Bougies et Bricolages, Les Dames Paysannes, La Fanfare et le Chœur d'hommes !

Il lit les ordres du jour du CO et énumère toutes les tâches qu'il a déjà effectuées pour cette journée.

Le président explique enfin en quoi la fête a changé : Il annonce que la fête se déroulera toujours le 11 juin dans la grande salle mais seulement de 11h à 15h ! Que nous ferons une partie officielle, avec des invités, qu'il y aura un repas chaud qui sera organisé par un traiteur ou un restaurateur et qu'il y aura des animations faites par la Fanfare, le Chœur d'homme et c'est tout.

M. Charles Probst prend parole et annonce que les Accordéonistes se joindront avec plaisir à la fête du 11 juin. Il est chaleureusement remercié par le Président.

Le président demande si l'assemblée à des questions.

- M. René Schleppe prend la parole et dit sa déception totale face à l'inscription de 4 sociétés. Il montre son mécontentement devant toute l'assemblée !
- Mme Karynn Schiavi prend la parole aussi et explique la démarche qu'elle a avec Mme Chantal Javet de demander à chaque société une chose qui leur correspond et qu'elles mettront dans la salle, sur des tables, pour présenter quand même chaque société de l'ASLB. Elle est applaudie à l'unanimité !

9. Divers :

Le Président nous parle d'infoloto. Il explique leur manière de fonctionner. Il pense que les lotos marchent très mal et que c'est une bonne publicité que de commencer à faire par eux.

Il parle ensuite de l'assurance RC. Nous avons fait une RC pour toutes les sociétés à 178 fr qu'on offre aux sociétés. Mme Magali Loetscher prend parole et informe qu'elle a téléphoné à l'assurance et que le Marché des Saveurs n'est pas pris en considération dans cette offre. Elle explique que la RC est pris en compte seulement si c'est l'ASLB elle-même qui organise la fête et si cela se passe dans la grande salle. Sinon les sociétés ne sont pas couvertes.

Le président répond qu'il va se renseigner et faire changer cela.

Il termine l'assemblée en annonçant qu'une verrée, des limonades ainsi que des plats froids sont offerts par l'ASLB.

Séance levée à : 21h12.

La secrétaire a reçu des Dames Paysannes, la liste de leur nouveau comité.

Mme Nathalie Dubois, donne une nouvelle adresse email à la secrétaire.

La Mycologie donne aussi son changement d'adresse mail

Mme Nathalie Dubois informe le Président que la paroisse du Joran sera présente le 11 juin.

La secrétaire : Karynn Schiavi